

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 mars 2015

L'an 2015, le 27 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le Mercredi 18 Mars 2015.

Présents : Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, Mmes : BONGARD BRIGITTE, GAUTHIER VIRGINIE, GRIONI ESTELLE, MM : BRICHE PASCAL, DUPREY JEAN MARIE, GAUTHIER PHILIPPE, GRANDJONC RODOLPHE, GRIONI SYLVAIN, HENRY HERVE, VERNIER STEPHANE

A été nommée secrétaire : Mme GRIONI ESTELLE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Comptes de gestion 2014 :

Les comptes de gestion n'étant pas en notre possession, ils seront examinés à la prochaine séance

□□□□□□□□

Affectation des résultats 2014

L'affectation est différée à la prochaine réunion dans l'attente de la réception des comptes de gestion.

□□□□□□□□□□ **Délibération 1**

Vote des taxes

Compte tenu de notre taux élevé d'imposition par rapport à la moyenne départementale, le maire propose de ne pas augmenter les taxes, seules les bases d'imposition fixées par l'administration fiscale ont augmenté.

Les taxes sont inchangées et s'établissent comme suit :

TH □ 19.58 % □

TFB □ 24.79 % □

TFNB □ 27.37 % □

□□□□□□□□□□ **Délibération 2**

Exploitation des bois / parcelles

Concernant les ventes prévisionnelles de bois pour l'année 2015, le maire informe que dans les parcelles 22 à 25 et 48, il a été estimé 197 m³, dans les parcelles 30 et 31, il a été estimé 351 m³ et dans les parcelles 15, 16, 17 et 18, il a été estimé 315 m³.

Par ailleurs, le maire informe que des travaux sont prévus au Bois Millet, sur la coupe n°1, ainsi que la création de cloisonnements dans les coupes n°30 et 31.

La piste du coteau des buis pourra être réalisée dès la vente des bois.

Le Conseil Municipal donne son accord au maire pour signer tous documents afférents à la vente et aux travaux (environ 2500 HT.)

Comptes administratifs

<u>VERBIESLES BUDGET PRINCIPAL</u>			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	223 143,73	229 651,82	6 508,09
INVESTISSEMENT	108 198,39	115 837,24	7 638,85
	331 342,12	345 489,06	14 146,94
<u>EAU ET ASSAINISSEMENT</u>			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	23 281,58	32 997,47	9 715,89
INVESTISSEMENT	2 045,50	10 257,76	8 212,26
	25 327,08	43 255,23	17 928,15
<u>LOTISSEMENT LES HERBUES</u>			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	-	39 335,75	39 335,75
INVESTISSEMENT	-	-	
		39 335,75	39 335,75
<u>CCAS</u>			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	146,18	3 229,91	3 083,73
INVESTISSEMENT	-	-	
	146,18	3 229,91	3 083,73

Le compte administratif du budget principal est approuvé à l'unanimité.

Le compte administratif du budget eau et assainissement est approuvé à l'unanimité.

Le compte administratif du budget lotissement est approuvé à l'unanimité.

Le compte administratif du CCAS est présenté pour information dans l'attente de la réunion de son conseil d'administration.

Liste des travaux et achats

Le maire présente une liste des travaux qui pourraient être envisagés en 2015, d'un montant global de 20 000€:

- installation de prises sur les candélabres pour brancher des guirlandes électriques
- travaux de réfection du chemin du Champ blanc

- réfection des bordures de trottoirs endommagées à différents endroits du village et création d'un trottoir, rue des Lavoisirs, de l'aire de jeux au petit lavoir
- réfection de la peinture de la barrière de la rue de l'Eglise
- rénovation de la salle des fêtes
- réfection d'un pan de toit de la station de pompage

Par ailleurs, le maire informe qu'il est urgent d'acquérir une nouvelle débroussailleuse. Des devis ont d'ores et déjà été demandés à différents prestataires.

Jean-Marie DUPREY informe qu'il serait intéressant de faire l'acquisition d'une benne et d'une cuve pour arroser les fleurs pendant l'été. Il ajoute que la benne pourrait également être utilisée pour divers autres travaux.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable pour l'achat d'une débroussailleuse, d'une benne et d'une cuve,

□□□□□□□□□□ **Délibération 4**

Frais scolaires

Par délibération du 17 décembre 2014 la commune de Chamarandes-Choignes informe que, concernant les frais de scolarité, la « part bâtiment » des enfants fréquentant l'école mais ne résidant pas sur la commune s'élève à 100€ par enfant, pour l'année scolaire 2014-2015. Une première facture, du 1^{er} janvier au 30 juin 2014 d'un montant de 1350€ est à régler. Le Conseil Municipal donne son accord sur ce montant et autorise le règlement

Autorisation de règlement de factures

SMICTOM 1° AC 9834€*, SDIS 7216€ ,

Factures réglées

EDF 1058.45€ * ONF frais garderie 2972.42€* AGGLO compens 02/ 2915€* credit mutuel 3621.83€*
 GUERIN jardin souvenir 2703.80€* SARL GUILLAUME élagage 1248€ - GEDA emplois février 892.69€* ORANGE 146.30€ PAIES ELUS+ Charges MARS 1316.23€

Information Commandes passées

□□□□□□□□□□ **délibération 5**

Pour sécurité des bus SIGNATURE 450.76€ + AGGLO marquage au sol 104€ à porter en investissement compte 2152, ceci afin de se mettre en conformité avec les demandes du Conseil Général.

□□□□□□□□□□ **délibération 6**

POUILLY bloc autonome de sécurité salle des fêtes 519.60€ à porter en investissement compte 2135.

□□□□□□□□□□ **Délibération 7**

Achat d'un ordinateur – office et installation par IMPACT INFORMATIC 965.70€*
 Un branchement WIFI si nécessaire sera à ajouter. Ces dépenses seront portées au compte 2183

Questions diverses

Périmètre de protection de captage des eaux

Suite aux prescriptions de l'ARS, le maire informe l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal des prescriptions du domaine de protection et remet un exemplaire à chaque personne.

□□□□□□□□□ **Délibération 8**

Dossier de demande de subvention : eau et assainissement

Suite à l'inspection de l'Agence Régionale de Santé, un certain nombre de travaux sont à réaliser à la station de pompage. De ce fait, Mme le maire est autorisée à déposer les dossiers de demande de subvention pour favoriser la réalisation des travaux qui sont urgents.

□□□□□□□□□ **Délibération 9**

Prévention routière

Cette association demande une subvention dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière. A l'unanimité, les conseillers décident de donner une subvention de 30 €.

Courrier de l'Inspecteur Divisionnaire

Mme le Maire fait lecture du courrier de M. PERRIN, Comptable des Finances Publiques en date du 23 février 2015, en réponse à la décision du Conseil Municipal d'une indemnité de conseil du comptable limitée à 50%.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au **JEUDI 16 AVRIL 2015 à 18h 30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

2

PV affiché le 02/04/2015 délibérations 1 à 9 publiées le